



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mardi 8 février, à 19 h, en vidéoconférence.

Sont présents :

Madame Chrystine Archambault	Secrétaire d'école
Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Madame Katie Gagnon	Enseignante
Madame Émilie L'Heureux	Parent
Madame Karine Limoges	Enseignante substitut
Madame Josée-Anne Larose	Enseignante
Monsieur François Martin	Parent
Monsieur Sébastien Raïche	Parent

Absence :

Madame Carole Rock	Technicienne en service de garde
--------------------	----------------------------------

Participent également à cette séance :

Madame Josée Dufresne	Directrice
Madame Manon Mercier	Parent substitut
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent susbsstitut

I. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 01.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 février 2022

CÉ-21-22-21

Sur proposition de Katie Gagnon, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.



CÉ-21-22-22

3. Adopter le procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre

Sur proposition d'Annick Bernier, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Affaires relatives au procès-verbal du 14 décembre

Aucun suivi.

5. Parole au public

Aucune parole au public.

6. Étude des dossiers

6.1 Points statutaires

6.1.1 Fonds à destination spéciale

Le deuxième dîner Pizza aura lieu cette semaine. Il n'aura pas été possible d'en faire en janvier en raison du report de la date de retour des élèves en présentiel.

Josée Dufresne présente le nouveau logo des Vipères suggéré par la graphiste. Tous le trouvent très beau.

6.1.2 Projet éducatif (situation de la Covid)

Toutes les libérations des enseignants incluant celles en lien avec le projet pédagogique ont été annulées depuis le retour du congé de Noël à cause du manque de personnel. Le CSSP a autorisé la reprise de ces libérations à partir de maintenant.

Le projet éducatif pourrait être repoussé à cause des délais occasionnés par toutes les embûches connues.

6.2 Décisions

6.2.1 Approuver la photo scolaire 2022-2023

Deux compagnies ont été identifiées pour la prochaine année scolaire : Photo repensée et Simon Lanciault. Les prix sont un peu plus élevés avec Simon Lanciault, cependant le service est plus personnalisé et ses disponibilités sont meilleures. Un vote a lieu.

CÉ-21-22-23 Suite au vote, il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Katie Gagnon, d'approuver le choix de Simon Lanciault comme photographe scolaire pour la prochaine année scolaire.

6.2.2 Approuver la grille-matière 2022-2023

Bien que peu de changements peuvent être faits à la grille-matière à cause des seuils minimums exigés pour l'enseignement de certaines matières, il est toujours possible de faire quelques modifications. Voici les changements pour la prochaine année scolaire : au 2^e cycle, 30 minutes de moins en français et 30 minutes de plus en mathématique; au 3^e cycle, 30 minutes de plus en français et 30 minutes de moins en sciences.

CÉ-21-22-24 Sur proposition de Karine Limoges, la grille-matière telle que présentée pour l'année 2022-2023 est approuvée à l'unanimité.

6.2.3 Approuver la grille-horaire 2022-2023

L'horaire demeure le même pour la prochaine année scolaire, soit 8 h 10 à 14 h 25 pour le primaire et 8 h 10 à 15 h 25 pour le primaire.

CÉ-21-22-25 Sur proposition de Josée-Anne Larose, la grille-horaire pour l'année 2022-2023 est approuvée à l'unanimité.

6.2.4 Approuver l'album des finissants

Un album de finissants sera remis aux élèves de 6^e année au mois de juin. Le coût de chaque album reviendra à 16,75 \$ par élève.

CÉ-21-22-26 Sur proposition d'Émilie L'Heureux, l'album des finissants est approuvé à l'unanimité.

6.3 Discussion

Aucun point de discussion pour cette rencontre.

6.4 Information

6.4.1 Service du traiteur 2022-2023

Nous avons approché deux compagnies pour le service de traiteur pour la prochaine année scolaire. L'une d'elle, Le lunch, a déjà eu un contrat avec notre école dans les années antérieures et l'autre, InnovSanté, est nouvelle pour nous et semble plus intéressante à tous les points de vue. Il sera possible d'organiser une petite dégustation en comparant des repas identiques tels lasagne et pâté chinois. Une décision sera prise par la suite.

6.4.2 Semaine du personnel

Josée Dufresne a choisi la semaine du 21 février pour remercier tous les membres du personnel. Elle les gâtera tous les jours cette semaine-là, dont un petit lunch provenant de Chez Ludy le vendredi 25 février.

7. Parole à l'OPP

Gwendoline Coquet nous informe que la distribution du chocolat chaud et de biscuits faits maison aux élèves, en décembre, s'est bien déroulée et que les enfants ont apprécié. Les membres de l'OPP prendront en charge la concertation pour la consultation aux élèves qui sera présentée en avril. Finalement, à la suite de l'ouverture d'un concours lancé par la compagnie Scott, la candidature de l'école du Parchemin a été soumise pour remporter un montant d'argent qui servirait au verdissement autour de l'école. L'OPP envisage de créer une plate-bande devant les bureaux de l'administration.

8. Varia

Aucun point à discuter.

9. Levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 5 avril à 19 h en vidéoconférence. À 8 h 15, il est proposé par François Martin de lever la présente séance.

CÉ-21-22-27

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Jérémie Chevalier, Président



Josée Dufresne, Directrice

25 avril 2022

Date